

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP, section langues vivantes - lettres option espagnol - lettres, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Carine FAUVET
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d'ORLEANS-TOURS

Vice-Président

M. Miguel DEGOULET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de RENNES

Secrétaire générale

Mme Aurore CORTES CHEYRON
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de VERSAILLES

Membres du jury

M. Olivier APOLLON
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de RENNES

Mme Marie BARBASTE-GLEICH
Professeure de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Alexandre BRIMONT
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Hélène COLIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de RENNES

Mme Claudia DE PABLO
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

M. Yoan FONTAINE
Professeur agrégé

Académie de RENNES

M. Jean-François FRACKOWIAK
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANTES

M. Henri GARCIA
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Agustin GARZON CAPILLA
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

Mme Marie-Claire GERBER-COTREZ
Professeure certifiée

Mme Josiane GUITARD-MOREL
Professeure agrégée

Mme Sophie HEDAN
Professeure de lycée professionnel

M. Jordan NOTOLAN
Professeur de lycée professionnel

M. José Rafael PADILLA GARCIA
Professeur de lycée professionnel

Mme Vanessa ROQUEFORT
Professeure de lycée professionnel

Mme Nathalie SANCHEZ
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de RENNES

Académie de CRETEIL

Académie de VERSAILLES

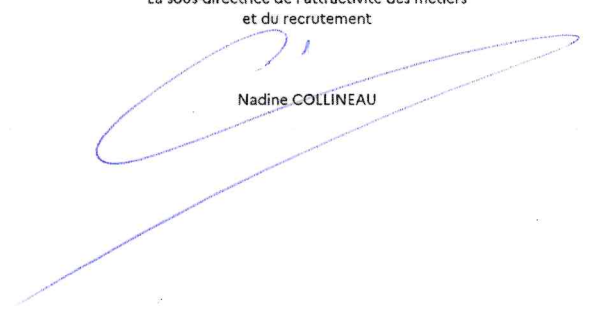
Académie de BORDEAUX

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU